C. C. F. 2022

Modalités:

- Par équipe de 4 pêcheurs ;
- Plusieurs équipes par club sont autorisées (équipe A, équipe B, équipe C, etc..);
- Inscription = 200,00 € par équipe pour les 3 journées, à verser sur le compte CCF BE05 0018 5889 6175 ;
- Dates et lieux ;

24/04/2022 Luttre; organisation LFPS

21/08/2022 Canal Albert; organisation Est Compétition

02/10/2022 endroit à déterminer ; Fédération de la Sambre.

Coordinateur et inscriptions par email : marcq.roland1@gmail.com

Organisateurs des 3 journées : Clubs désignés par les fédérations locales.

- A chaque journée : 4 coupes pour les 4 pêcheurs de l'équipe vainqueur de la journée. En outre, un prix en espèces aux trois premières équipes classées. Le montant distribué à chaque journée sera de 25 % du montant total des inscriptions.
- Classement final : Outre 4 prix en nature au profit de l'équipe gagnante, un prix en espèces (25% du montant total des inscriptions) aux trois premières équipes du classement final.

- Chaque équipe peut faire 2 remplacements durant le championnat, à condition que :
- a) Les remplaçants soient licenciés dans le club qu'ils représentent ;
- b) Les remplaçants ne peuvent être remplaçants (pêcher) que dans une seule équipe (équipe A ou équipe B etc) du club qu'ils représentent.
- c) D'autres remplaçants (autres pêcheurs) sont autorisés dans une autre équipe du club (équipe A ou équipe B ou équipe C) à condition qu'ils soient licenciés dans ce club
- d) Un pêcheur qui a été remplacé lors d'une des journées, peut réintégrer sa place dans son équipe
- e) Les clubs ne doivent pas obligatoirement donner les noms des remplaçants lors de l'inscription pour l'entame de la 1ère journée. Pour les autres journées, le remplacement d'un pêcheur (nom et prénom) doit être communiqué minimum 2 jours avant le concours.

Les infos concernant chaque journée : lieu de rendez-vous, local ou au bord de l'eau, heure du tirage des places, modalités spécifiques, véhicules sur le halage, etc... seront disponibles sur www peches.be